

Direction Départementale des Territoires des Alpes De Haute-Provence

Service concerné : **Service Économie Agricole**

Adresse : Direction Départementale des Territoires, avenue Demontzey, CS 10211, 04002 Digne les Bains Cédex

Contact : **Céline HECQUET tel : 04 92 30 20 79.**

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE

L'article D331-4-1 créé par décret Numéro 2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture.

Le tableau ci-après indique l'identité du demandeur de l'autorisation d'exploiter, la superficie des biens, la localisation des biens, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires), la date d'enregistrement de la demande et son numéro d'enregistrement.

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT04 (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier et avant expiration du délai des 2mois.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date d'enregistrement	Délai 2 mois	Demandeur	Superficie demandée en ha	Localisation		Propriétaire(s) ou Mandataire(s)
					Commune(s)	N° des parcelles demandées	
04 2021 003	14/01/21	14/03/21	GAEC D'URTIS	155,5750	ENTREPIERRES	000 0A 19, 000 0A 57, 000 0B 100, 000 0B 101,000 0B 102, 000 0B 103, 000 0B 104, 000 0B 125,000 0B 126, 000 0B 127, 000 0B 128, 000 0B 129,000 0B 130, 000 0B 131, 000 0B 132, 000 0B 160,000 0B 161, 000 0B 162, 000 0B 163, 000 0B 164,000 0B 165, 000 0B 166, 000 0B 167, 000 0B 170,000 0B 171, 000 0B 172, 000 0B 32, 000 0B 36,000 0B 435, 000 0B 450, 000 0B 453, 000 0B 456,000 0B 458, 000 0B 53, 000 0B 55, 000 0B 598,000 0B 610, 000 0B 86, 000 0B 89, 000 0B 90, 0000B 91, 000 0B 92, 000 0B 93, 000 0B 94, 000 0C174, 000 0C 180 (B), 000 0C 181, 000 0C 19, 0000C 20, 000 0C 21 (B), 000 0C 22, 000 0C 38, 0000C 39, 000 0C 46 (A), 000 0C 47, 000 0C 48, 0000C 49, 000 0C 50, 000 0C 51, 000 0C 52, 000 0C 54	GFR D'URTIS